La Garde côtière cannadienne : Plan d'acitivité 2008-2011

Le Plan d'activités de la Garde côtière canadienne (GCC) couvre la période de planification pour les années 2008 à 2011. Le document comporte deux objectifs distincts:

- Premièrement, ce document est le plan d'action de la Garde côtière pour les trois prochaines années. Il réunit l'information de plusieurs sources, notamment notre examen des services votés de 2006, le rapport de la vérificatrice générale de 2007, notre analyse du contexte de 2008 et notre exercice de détermination des risques de 2008. Un certain nombre d'initiatives et d'engagements qui sont décrits ici sont des réponses à de récents rapports et études. Dans son ensemble, le plan présente les mesures que nous adopterons pour desservir nos clients et devenir un véritable organisme national.
- Deuxièmement, le plan est un moyen de communication visant à transmettre le message et les engagements de la GCC à ses employés, aux intervenants et au public canadien. Pour réaliser nos objectifs au cours de la période de planification de 2008 à 2011, nous continuerons de mettre l'accent sur des priorités sélectionnées tout en continuant à desservir nos clients.

Première section: Qui nous sommes et ce que nous faisons

Dans la première section de ce document, vous trouverez de l'information sur notre mandat, notre mission et notre devise, les résultats que nous tentons d'atteindre, nos clients et notre histoire. Cette section résume également les liens entre nos activités et celles d'autres ministères du gouvernement.

Deuxième section : Où nous en sommes actuellement

La section 2 résume les principaux risques et défis stratégiques auxquels nous faisons face dans le cadre de nos opérations. Nos priorités et nos principales initiatives constituent en grande partie la réponse de la GCC lorsqu'il s'agit de composer avec ces influences internes et externes et elles constituent le fondement d'un certain nombre de nos engagements clés au cours des trois prochaines années.

Troisième section : Notre centre d'intérêt

La Garde côtière a cinq priorités et la section 3 présente en détail les engagements que nous prenons afin de réaliser chacune de ces priorités au cours des trois prochaines années.

Quatrième section : Ce que nous faisons tous les jours

La section 4 fait de même pour nos services courants mais présente les engagements en fonction des sous-activités de notre architecture des activités du programme. Les sections 3 et 4 constituent la plus grande partie du Plan d'activités.

Cinquième section : L'information financière

La section 5 porte sur la situation financière de la GCC et présente des tableaux financiers à l'appui. L'accent porte sur les progrès accomplis pour renforcer nos pratiques de gestion financière, le financement accordé dans les récents budgets fédéraux, notre capacité de répondre aux demandes croissantes pour nos services et un aperçu de nos actifs et de nos passifs.

Annexes:

Suite à la dernière section, il y a quatre annexes qui décrivent l'effectif de la Garde côtière, offre de l'information détaillée sur nos dépenses en immobilisations, présente notre architecture des activités du programme, et fait référence à nos engagement des 2008-2009 en réponse aux recommandations de 2000 et 2002 de la vérificatrice générale.